

COURS DE FRANÇAIS ÉCRIT GRATUIT POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES

CLIENTÈLE VISÉE

Personnes immigrantes de niveaux intermédiaire ou avancé en français

CONDITIONS D'ADMISSION

- Résider au Québec
- Avoir 16 ans ou plus
- Respecter les critères d'admissibilité de la francisation à temps partiel
- Réussir le test de classement
- Ne pas être inscrit à un autre cours du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU COURS

Lieu : Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Centre de Brossard
7055, boulevard Taschereau
Brossard
(Près du terminus PANAMA)
450 676-1745

Durée : Du 10 avril au 21 juin 2012

Horaire : Mardi, mercredi et jeudi
De 18 h 30 à 21 h 30

FRAIS DE GARDE

Les personnes qui doivent faire garder leur enfant pour pouvoir assister aux cours peuvent, sous certaines conditions, recevoir un montant forfaitaire de 7 \$ par cours et par enfant.

INSCRIPTION ET ÉVALUATION

Date : Le mardi 20 mars 2012

Heure : 18 h

Lieu : Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Centre de Brossard
Bureau 175
7055, boulevard Taschereau
Brossard
(Près du terminus PANAMA)
450 676-1745

Documents requis :

Vos documents d'immigration
(Québec et Canada)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

514 864-9191

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/cours-temps-partiel

Le succès
parle
français
À vous d'agir!

RÉUSSIR
AU QUÉBEC

Immigration
et Communautés
culturelles

Québec 